



RGPD : gestion du registre nominatif des personnes vulnérables (registre dit « canicule »)

Gestion des données dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risque exceptionnel

1 REFERENCES JURIDIQUES

- Article L 116-3 du code de l'action sociale et des familles : mise en place d'un plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risque exceptionnel
- Article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles : le Maire a l'obligation d'établir un registre nominatif des personnes vulnérables dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence.
- Article R 121-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles : les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation de ces données nominatives

2 CONTEXTE

Le maire est tenu d'instituer un **registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin, etc.)**

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, etc.).

4 missions ont été confiées au Maire :

- Informer ses administrés de la mise en place du registre nominatif et de sa finalité,
- Collecter les demandes d'inscription,
- Assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif et
- Le communiquer au préfet à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

3 INFORMATION DES HABITANTS

Le Maire a l'obligation d'informer les habitants des éléments suivants :

- Existence et finalité de ce registre nominatif (cf. contexte)
- Personnes pouvant s'inscrire (cf. personnes inscrites dans ce registre)
- Moyens mis à disposition pour s'inscrire (cf. modalités d'inscription au registre)
- Inscription facultative
- Existence du droit d'accès, rectification et suppression des informations (cf. informations collectées)
- Catégories de destinataires du registre en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (transmission aux conseillers municipaux, aux bénévoles, aux associations, au préfet etc.)

Sur le formulaire de collecte ainsi que sur l'accusé de réception et éventuellement sur le site internet de la commune, il faudrait insérer la mention d'informations conforme au RGPD.

Le modèle de mention d'information est le suivant :

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de [Précisez la commune]. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de [Précisez la commune], ainsi que, sur sa demande, le Préfet.

Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à [Précisez une adresse postale] ou par courriel à [Précisez une adresse électronique du type serviceenchargedudispositif@opérateur.fr]. Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune à l'adresse rgpd@cdg67.fr ou en demandant auprès de votre mairie.

4 PERSONNES INSCRITES DANS CE REGISTRE :

- Les personnes de plus de 65 ans
- Les personnes de plus de 60 reconnues inaptes au travail
- Les personnes handicapées
- Les personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes...)

5 MODALITES D'INSCRIPTION AU REGISTRE :

- Par la personne concernée : par tous moyens (appel téléphonique, courrier, courriel, sur place)
- Par un tiers ou son représentant : par écrit
- Accusé de réception du Maire dans les 8 jours après réception d'une demande d'inscription

6 INFORMATIONS COLLECTEES :

- « 1° Les éléments relatifs à l'identité et à la situation à domicile de la personne inscrite sur le registre, à savoir :
 - a) Ses nom et prénoms ;
 - b) Sa date de naissance ;
 - c) La qualité au titre de laquelle elle est inscrite sur le registre nominatif ;
 - d) Son adresse ;
 - e) Son numéro de téléphone ;
 - f) Le cas échéant, les coordonnées du service intervenant à domicile ;
 - g) Le cas échéant, la personne à prévenir en cas d'urgence ;
- 2° Les éléments relatifs à la demande, à savoir :
 - a) La date de la demande ;
 - b) Le cas échéant, le nom et la qualité de la tierce personne ayant effectué la demande. »

7 MISE A JOUR DU REGISTRE :

- Les données sont retirées du registre :
 - En cas de demande de désinscription par la personne concernée
 - En cas de décès de la personne concernée
 - En cas de changement de commune de résidence
- Les données sont mises à jour :
 - En cas de changement de résidence au sein de la commune la personne concernée ou son représentant doit communiquer la nouvelle adresse
 - En cas de connaissance par le Maire de la modification des informations (par la communication d'organismes tiers)

Modèle fiche inscription plan d'alerte et d'urgence

<p>LOGO DE LA COMMUNE</p>	<p>S'inscrire au registre nominatif et renseigner tous les champs du formulaire sont facultatifs. L'inscription permet un service personnalisé, ce qui n'exclut aucune personne de bénéficier des secours.</p>
<p>PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE AU PROFIT DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES HANDICAPEES EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS Dispositif d'alerte ponctuelle à la population fragile Prévu par le Code d'action sociale et des familles</p> <p style="color: red; text-align: center;"><u>FICHE D'INSCRIPTION</u> <u>AU REGISTRE NOMINATIF</u></p>	<p style="text-align: center;">Cadre réservé à l'administration</p> <p>Moyen d'évacuation : <input type="checkbox"/> escaliers <input type="checkbox"/> fenêtre <input type="checkbox"/> brancard <input type="checkbox"/> chaise <input type="checkbox"/> autre _____</p> <p>Transport : <input type="checkbox"/> assis <input type="checkbox"/> debout <input type="checkbox"/> allongé <input type="checkbox"/> autre _____</p>

<p>Personne fragile NOM :</p> <p>PRENOMS :</p>	<p>Date de naissance :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p>
<p>Responsable légal NOM :</p> <p>PRENOMS :</p>	<p>Adresse :</p> <p>Téléphone portable :</p> <p>Téléphone fixe :</p> <p>Téléphone professionnel :</p> <p>Adresse employeur :</p>

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de [**Précisez la commune**]. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de [**Précisez la commune**], ainsi que, sur sa demande, le Préfet.

Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à [**Précisez une adresse postale**] ou par courriel à [**Précisez une adresse électronique du type serviceenchargedudispositif@opérateur.fr**]. Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune à l'adresse [**Précisez l'adresse mail de votre délégué à la protection des données, le cas échéant, rgpd@cdg67.fr**] ou en demandant auprès de votre mairie.

Personne à prévenir en cas d'urgence NOM : PRENOMS :	Adresse : Téléphone portable : Téléphone fixe : Téléphone professionnel : Adresse employeur :
---	---

SANTE Coordonnées médecin traitant Nom : Prénom : Adresse du cabinet : Téléphone :	AGGIR (Autonomie, G érontologie, Groupes ISO, Ressources) <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 Souffrez-vous d'une difficulté d'ordre : <input type="checkbox"/> station debout pénible <input type="checkbox"/> à mobilité réduite <input type="checkbox"/> fauteuil <input type="checkbox"/> canne <input type="checkbox"/> déambulateur <input type="checkbox"/> autre _____ Capacité à comprendre : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Suivez-vous un traitement : <input type="checkbox"/> allergique <input type="checkbox"/> autre _____ <input type="checkbox"/> particularité alimentaire _____ <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px 0;"> OBSERVATIONS PARTICULIERES : </div> <div style="background-color: #e0e0e0; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <input type="checkbox"/> Je consens à ce que les données relatives à mon état de santé soient enregistrées dans le « registre nominatif » des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels. Fait à, le <i>Signature</i> </div>
---	--

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de [Précisez la commune]. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de [Précisez la commune], ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à [Précisez une adresse postale] ou par courriel à [Précisez une adresse électronique du type serviceenchargedudispositif@opérateur.fr]. Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune à l'adresse [Précisez l'adresse mail de votre délégué à la protection des données, le cas échéant, rgpd@cdg67.fr] ou en demandant auprès de votre mairie.

--	--

Jours de présence dans l'établissement d'accueil <i>(cocher la (les) case(s) correspondante(s) à votre situation, préciser les dates et barrer les jours d'absence)</i>	<input type="checkbox"/> Toute la semaine <input type="checkbox"/> Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi - Dimanche Horaires : <input type="checkbox"/> Toute l'année <input type="checkbox"/> Vacances scolaires. Précisez les périodes concernées :
---	---

OBSERVATIONS PARTICULIERES	
-----------------------------------	--

Je soussigné(e), M....., M.....,
Atteste avoir été informé(e), en qualité de personne vulnérable, parents, tuteur, curatelle, ou autre représentant légal [Précisez], que :

- l'inscription au registre nominatif n'est soumise à **aucune obligation** et **chaque renseignement** de ce questionnaire est **facultatif** ;
- les informations recueillies seront transmises à la commune de [Précisez] dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels, dispositif d'alerte ponctuelle à la population fragile ;
- cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

Fait à, le

Signature

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de [Précisez la commune]. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de [Précisez la commune], ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à [Précisez une adresse postale] ou par courriel à [Précisez une adresse électronique du type serviceenchargedudispositif@opérateur.fr]. Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune à l'adresse [Précisez l'adresse mail de votre délégué à la protection des données, le cas échéant, rgpd@cdg67.fr] ou en demandant auprès de votre mairie.